Verifier et préparer la cloture de son exercice comptable (Tableurs Afocg)

Objectifs

Etre en capacité de verifier ses écritures et de préparer la clôture des comptes annuels.

Pré-requis

Agriculteurs et agricultrices de l'Aude tenant leur propre comptabilité avec les tableurs AFOCG

Contenu

La formation se déroule sur 3 séances de 3h30 dans lesquelles les apports de connaissance alternent avec un travail d'application immédiat sur sa propre comptabilité.
1ere séance
Etre capable de vérifier la cohérence des enregistrements avec les mouvements durant l’exercice en cours de l’exploitation et de les modifier si besoin.
2iéme séance
S'approprier les différents onglets et en identifier les incidences sur le bilan et le compte de résultats
3ième séance
Préparer les opérations de clôture.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1.5 jour(s)
Date limite d'inscription 17/10/2019

Tarifs

Adhérent 231€
Non adhérent 281€
Non agricole 281€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour un montant de 231€ dans la limite du plafond annuel de 2000€ VIVEA.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG 11
Maison paysanne
10 rue Général Lapasset
11300
LIMOUX
Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : %

Ordinateur, documents et repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

28 oct 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	10 rue Général Lapasset 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez, animatrice formatrice Afocg11
09 déc 2019 09:30 - 13:00 (3.5hrs)	10 rue Général Lapasset 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez, animatrice formatrice Afocg11

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Statut _
Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.